

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 31 MARS 2025

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2025 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT» pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total de bilan de **D : 181 265 720**, un actif net de **D : 180 821 971** et un bénéfice de la période de **D : 2 924 662**.

Responsabilité de la Direction

Les états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT arrêtés au 31 Mars 2025, conformément au système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observations

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

1. Votre conseil d'Administration du 28 Septembre 2021, a adopté la méthode de valorisation des BTA par référence à la courbe des taux et ce afin de se conformer à la méthode recommandée dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances, en présence de différentes parties prenantes qui prévoit l'évaluation des Bons de Trésor Assimilables (BTA) à leurs valeurs actuelles (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour les souches de Bons du Trésor ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.
Il y a lieu de préciser que, jusqu'à l'émission de notre rapport, ce traitement comptable, demeure non confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable (Voir note 2-2).

L'évaluation de la souche de BTA 7,5% (à échoir en décembre 2028) acquise au cours du deuxième trimestre 2021 selon la méthode précitée a eu pour effet la comptabilisation d'une plus-value latente de 49 360,000 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

2. Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations quant au respect par la « SICAV TANIT LA POSTE » des dispositions du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 30 Avril 2025

Le commissaire aux comptes :

Pro Audit

Mr. Tarak ZAHAF

BILAN
au 31 MARS 2025
(unité: Dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>		31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
	Notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	130 637 446	118 712 192	138 366 851
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		7 535 642	7 630 507	7 993 757
b- Obligations et valeurs assimilées		123 101 804	111 081 685	130 373 094
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		50 622 836	35 565 726	34 651 931
a- Placements monétaires	3 - 2	49 229 644	32 846 768	33 909 366
b- Disponibilités	3 - 3	1 393 192	2 718 958	742 565
AC 3 - Créances d'exploitation	3 - 4	5 438	6 515	6 290
TOTAL ACTIF		181 265 720	154 284 433	173 025 072

<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 5	372 216	313 920	365 176
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 6	71 533	43 088	59 226
TOTAL PASSIF		443 749	357 008	424 402

<u>ACTIF NET</u>				
CP1 - Capital	3 - 7	166 372 586	141 644 686	161 055 260
CP- 2 Sommes capitalisables (*)		14 449 385	12 282 739	11 545 410
a- Sommes capitalisables de l'exercice antérieur (**)	3 - 8	11 545 410	9 679 211	-
b- Sommes capitalisables de la période	3 - 8	2 903 975	2 603 528	11 545 410
ACTIF NET		180 821 971	153 927 425	172 600 670
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		181 265 720	154 284 433	173 025 072

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

(**) Les sommes capitalisables de l'exercice antérieur ont été capitalisées suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 7 Mai 2024 affectant ces sommes au niveau du poste capital.

ETAT DE RESULTAT
Période allant du-01 Janvier au 31 mars 2025
(unité: Dinars tunisiens)

	Notes	Période du 01/01/2025 au 31/03/2025	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille-titres</u>	4 – 1	2 374 738	2 011 945	8 637 283
a- Dividendes		-	-	-
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 374 738	2 011 945	8 637 283
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4 – 2	938 459	893 289	4 124 562
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 313 197	2 905 234	12 761 845
- <u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4 – 3	372 216	313 920	1 370 065
- REVENU NET DES PLACEMENTS		2 940 981	2 591 314	11 391 780
- <u>CH 2 - Autres charges</u>	4 – 4	66 367	59 061	239 814
- RESULTAT D'EXPLOITATION		2 874 614	2 532 253	11 151 966
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		29 361	71 275	393 444
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE (*)		2 903 975	2 603 528	11 545 410
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		(29 361)	(71 275)	(393 444)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		38 440	5 344	36 664
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres		11 608	6 253	29 949
Frais de négociation de titre		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE		2 924 662	2 543 850	11 218 579

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période allant du 01 Janvier au 31 mars 2025
(unité: Dinars tunisiens)

	Période du 01/01/2025 au 31/03/2025	Période du 01/01/2024 au 31/03/2024	Période du 01/01/2024 au 31/12/2024
<u>AN 1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	2 924 662	2 543 850	11 218 579
a- Résultat d'exploitation	2 874 614	2 532 253	11 151 966
b- Variation des +/- values potentielles sur titres	38 440	5 344	36 664
c- +/- values réalisées sur cession de titres	11 608	6 253	29 949
d- Frais de négociation des titres	-	-	-
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-	-	-
<u>AN 3 - Transactions sur le capital (*)</u>			
a- Souscriptions	12 369 509	16 226 052	125 355 575
* Capital	8 545 700	12 016 700	88 882 800
* Régularisation des sommes non capitalisables	3 742 241	4 082 838	30 345 042
* Régularisation des sommes capitalisables	81 568	126 514	6 127 733
b- Rachats	(7 072 870)	(6 473 271)	(105 588 500)
* Capital	(4 882 500)	(4 785 700)	(74 437 300)
* Régularisation des sommes non capitalisables	(2 138 163)	(1 632 332)	(25 416 911)
* Régularisation des sommes capitalisables	(52 207)	(55 239)	(5 734 289)
VARIATION DE L'ACTIF NET	8 221 301	12 296 631	30 985 654
AN 4 - Actif net			
a- En début de période	172 600 670	141 615 016	141 615 016
b- En fin de période	180 821 971	153 911 647	172 600 670
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>			
a- En début de période	1 200 479	1 056 024	1 056 024
b- En fin de période	1 237 111	1 128 334	1 200 479
VALEUR LIQUIDATIVE	146,165	136,406	143,777
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT	1,66%	1,72%	7,21%

(*) : L'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'un OPCVM de Distribution à un OPCVM de Capitalisation. Par conséquent, les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.

Notes aux états financiers trimestriels
(Les chiffres sont exprimés en dinars)

PRESENTATION DE POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire, promue par la Poste Tunisienne et régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier le 26 août 2008 sous le n° 19-2008, sa date d'ouverture au public est le 6 juillet 2009.

Suivant procès-verbal enregistré en date du 14 novembre 2019, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT, tenue en date du 10 octobre 2019, a décidé de modifier le type de la SICAV d'une SICAV de distribution en une SICAV de capitalisation.

Ces modifications sont entrées en vigueur à partir de l'exercice 2019.

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Mars 2025 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

- a. Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.
- b. Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.
- c. Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotations à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

2-3 Evaluation des autres placements

Les titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que « somme non capitalisable ». Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leurs prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2-5 Evaluation des titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires. Ils sont présentés au niveau de la note sur les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « Intérêts des pensions livrés ».

3- Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres

Désignation du titre	code ISIN	Nb de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% actif	% actif net	Note / garantie
Obligations & Valeurs assimilées			126 495 578	130 637 446	72,07 %	72,25 %	
Titres émis par le Trésor			92 868 500	95 846 568	52,88 %	53,01 %	
EMP NAT 2022 T4 CB TF	TNWRCVSYL730	16 000	1 600 000	1 644 172	0,91%	0,91%	
EMP NAT 2021 T3 CC TV	TNJP2LP1CVE1	7 000	7 000 000	7 220 205	3,98%	3,99%	
EMP NAT 2022 T4 CB TV	TN7PM93UZP50	24 000	2 400 000	2 470 710	1,36%	1,37%	
EMP NAT 2022 T3 CB TF	TNRGVSC8DE36	60 000	6 000 000	6 242 229	3,44%	3,45%	
EMP NAT 2022 T3 CB TV	TN0JN6PVVH38	90 000	9 000 000	9 395 660	5,18%	5,20%	
EMP NAT T2 2024 CBTF	TNX0K9990B08	20 000	2 000 000	2 137 898	1,18%	1,18%	
EMP NAT 24 1T CBTF	TNUWXR58DVH5	80 000	8 000 000	8 077 326	4,46%	4,47%	
BTA 7.5% DECEMBRE 2028	TN0008000812	2 000	1 806 000	1 894 156	1,04%	1,05%	
EMP NAT 2023 T1 CB TF	TNCGJF5TW027	10 000	1 000 000	1 009 236	0,56%	0,56%	
EMP NAT T1 2021 CB TF	TN0008000838	100 000	10 000 000	10 528 482	5,81%	5,82%	
EMP NAT 2023 T1 CB TV	TN3C6DVEWM76	15 000	1 500 000	1 513 758	0,84%	0,84%	
EMP NAT 2024 T3 CB TF	TNFC8O7A98F4	40 000	4 000 000	4 171 836	2,30%	2,31%	
EMP NAT 2024 T4 CB TF	TN9092FJVKK8	70 000	7 000 000	7 174 413	3,96%	3,97%	
EMP NAT 2024 T4 CB TV	TN45VKDAPM79	30 000	3 000 000	3 074 227	1,70%	1,70%	
EMP NAT 21 T2 CB TF	TN0008000895	150 000	15 000 000	15 630 707	8,62%	8,64%	
EMP NAT 22 1T CBTv	TN00U20VQYS5	75 000	6 000 000	6 019 298	3,32%	3,33%	
EMP NAT 22 1T CCTF	TN5XXZZ454U2	75 000	6 562 500	6 580 825	3,63%	3,64%	
EMP NAT 22 T2 CB TV	TNFOOWIRG8H7	5 000	500 000	532 023	0,29%	0,29%	
EMP NAT 22 T2 CBTF	TNQVHB5WZ2K2	5 000	500 000	529 408	0,29%	0,29%	
Titres émis par des sociétés			26 130 000	27 255 236	15,04 %	15,07 %	
BIAT 2022-1 CD TV	TNG0JL1IIN67	30 000	3 000 000	3 218 067	1,78%	1,78%	BB
TLF 2024-1 FIXE 10.60%	TN4SCYEXIVY5	10 000	1 000 000	1 074 113	0,59%	0,59%	BBB
HL 2023-1 VAR TMM+2.60%	TNAGSVAWF5T2	24 000	1 440 000	1 441 670	0,80%	0,80%	
TLF 2024-2	TNIPE0BZ0LR6	18 000	1 800 000	1 881 192	1,04%	1,04%	BBB
ATL 2023-1 CA TF	TNMA55MMDD46	20 000	1 200 000	1 209 942	0,67%	0,67%	BBB+
ATL 2024-2	TNTUDMZLCA16	5 000	500 000	507 259	0,28%	0,28%	BBB+
ABC 2020-1 CA TF	TN0007780067	10 000	200 000	213 646	0,12%	0,12%	AAA.TN
ABC 2020-1 CB TF	TN0007780075	5 000	300 000	321 399	0,18%	0,18%	AAA
A.BANK 2020-03 CA TF	TN0003400660	15 000	300 000	302 904	0,17%	0,17%	A B
A.BANK 2020-03 CG TF	TN000340678	5 000	300 000	302 967	0,17%	0,17%	A B
A.BANK 2021-1 CA TV	TN0003400686	25 000	2 000 000	2 157 327	1,19%	1,19%	A B
BTK 2024-1	TN3Z8BRRN997	5 000	500 000	508 730	0,28%	0,28%	ETAT
CIL 2020 -1 CA TF	TN0004201471	15 000	150 000	154 039	0,08%	0,09%	BBB-
ENDA TAMWEEL 2024-1	TNCYYRNQ4UA6	25 000	2 500 000	2 648 537	1,46%	1,46%	BBB
HL 2020-02	TN0007310543	30 000	600 000	619 376	0,34%	0,34%	F2
HL 2022-1	TN77U54Q5NV3	17 000	680 000	681 002	0,38%	0,38%	BB+
HL 2023-1 FIXE 10.75%	TNL7VQZVHR54	16 000	960 000	961 131	0,53%	0,53%	
HL 2024-1 FIXE 10.70%	TNAQSF8ZD1W1	15 000	1 500 000	1 619 605	0,89%	0,90%	BBB

STB 2020-1 CA TF	TN0002601201	20 000	400 000	432 219	0,24%	0,24%	STB
STB SUB 2020-1 CC TF	TN0002601219	5 000	300 000	325 315	0,18%	0,18%	STB
STB SUB 2021-1 CA TF	TNWQS0MZ65V8	30 000	1 200 000	1 213 729	0,67%	0,67%	STB
TAYSIR 2024-1	TNEDMOU67Y09	20 000	2 000 000	2 080 750	1,15%	1,15%	BBB
TLF 2019-1	TN0002102127	4 000	160 000	171 365	0,09%	0,09%	BBB+
TLF 2023-2 FIXE 10.70%	TNMCJHUZPRD0	20 000	1 600 000	1 631 144	0,90%	0,90%	BBB-
TLF 2021 CA TF	TNZSBU7F6WY7	6 000	240 000	247 990	0,14%	0,14%	BB+
UIB 2011-1 20 ANS TX FIXE	TN0003900263	20 000	700 000	721 071	0,40%	0,40%	UIB
WIFAK BANK 2022-2	TNR4CLXNS261	10 000	600 000	608 745	0,34%	0,34%	BH
Titres des OPCVM			7 497 078	7 535 642	4,16%	4,17%	
FCP LEPTIS OBLIG	TN27940GC8H0	42 035	4 496 092	4 530 574	2,50%	2,51%	
AFC AMANET SICAV	TNR7VU6134G3	14 550	1 500 454	1 501 327	0,83%	0,83%	
FCP LEPTIS OBLIG CAP	TN61WGDL6QD5	13 950	1 500 532	1 503 740	0,83%	0,83%	
Total Général			126 495 578	130 637 446	72,07 %	72,25 %	

3-2 Placements Monétaires

Les placements monétaires affichent un solde de **49 229 644** dinars au 31-03-2025 et se détaillent comme suit :

Désignation	code ISIN	NJ	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif	% Actif Net	Emet teur
Total Certificats de Dépôt				31 088 102	31 390 323	17,32%	17,36%	
CD120225/130525TANIT-BTL	TN51CPSBRPQ9	90	9,69	981 078	991 170	0,55%	0,55%	BTL
CD130225/140525TANIT-BTL	TNKOYE17ZYI0	90	9,69	1 962 157	1 981 919	1,09%	1,10%	BTL
CD180225/190525TANIT-BTE	TN9O9LD7TQA0	90	9,49	3 435 110	3 465 392	1,91%	1,92%	BTE
CD190225/200525TANIT-BTE	TN8I0PEX3LY0	90	9,49	490 730	494 953	0,27%	0,27%	BTE
CD210225/220525TANIT-BTE	TNFC37R7C6U2	90	9,49	490 730	494 747	0,27%	0,27%	BTE
CD240225/240625TANIT-BTE	TNTAKDDTB4Q2	120	9,49	487 735	491 414	0,27%	0,27%	BTE
CD260325/240625TANIT-BTE	TN3K6DVCFTZ7	90	9,24	1 963 874	1 966 283	1,08%	1,09%	BTE
CD280325/240925TANIT-BTK	TN1TSX20ZUS1	180	9,24	1 447 008	1 448 186	0,80%	0,80%	BTK
CD290125/280725TANIT-BNA	TNCJW3WA6GB6	180	9,75	4 814 064	4 878 109	2,69%	2,70%	BNA
CD310125/300725TANIT-BNA	TNYHLFL6J7J2	180	9,75	5 776 877	5 851 251	3,23%	3,24%	BNA
CD110225/110725TANIT-BTK	TN85CFFQRJH5	150	9,69	4 844 768	4 895 477	2,70%	2,71%	BTK
CD060325/150525TANIT-BTK	TN4OP9UQLAZ4	70	9,34	985 730	991 030	0,55%	0,55%	BTK
CD040325/130525TANIT-BTK	TN2KJ5W01PP8	70	9,34	1 478 595	1 487 157	0,82%	0,82%	BTK
CD030225/230725TANIT-BTL	TNACBU1TJL09	170	9,74	1 929 645	1 953 235	1,08%	1,08%	BTL
Pension Livrée				17 499 550	17 839 321	9,84%	9,87%	
PL020125/040425TANIT-BTL		92	9,10	3 500 000	3 578 740	1,97%	1,98%	BTL
PL030125/140425TANIT-BTL		101	9,10	1 000 000	1 022 244	0,56%	0,57%	BTL
PL060125/120625TANIT-BTL		157	9,10	2 500 000	2 553 715	1,41%	1,41%	BTL
PL070125/140525TANIT-BTE		127	8,99	4 000 364	4 084 279	2,25%	2,26%	BTE

PL080125/100625TANIT-BNA		153	8,65	4 999 185	5 098 884	2,81%	2,82%	BNA
PL280325/020925TANIT-BTL		158	8,75	1 500 000	1 501 458	0,83%	0,83%	BTL
Total				48 587 651	49 229 644	27,16%	27,23%	

3-3 Disponibilité :

Le solde de ce poste s'élève à **1 393 192** dinars au 31-03-2025 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
Dépôts à vue	1 393 192	2 718 958	742 565
Total	1 393 192	2 718 958	742 565

3-4 Créances d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève à **5 437** dinars au 31-03-2025 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
Agios Créiteurs à encaisser	5 437	6 515	4 996
Solde des souscriptions/Rachats	-	-	1 294
Total	5 437	6 515	6 290

3-5 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à **372 216** dinars au 31-03-2025 et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
Rémunération du gestionnaire à payer	65 685	55 398	64 443
Rémunération du distributeur à payer	306 531	258 522	300 733
Total	372 216	313 920	365 176

3-6 Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2025 à **71 533** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	31/03/2025	31/03/2024	31/12/2024
Jetons de présence	18 699	18 740	15 000
Redevances CMF à payer	15 774	12 972	14 454
Etat retenues à la source	-	820	-
Honoraires CAC à payer	34 364	5 983	27 319
TCL à payer	2 490	4 573	2 453
Autres charges AGO amortis	206	-	-
Total	71 533	43 088	59 226

3-7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2025 au 31-03-2025 se détaillent ainsi

Capital au 31/12/2024	
Montant	161 055 260
Nombre de titres	1 200 479
Nombre d'actionnaires	2 238

Souscriptions réalisées	
Montant (nominal)	8 545 700
Nombre de titres émis	85 457
Rachats effectués	
Montant (nominal)	(4 882 500)
Nombre de titres rachetés	(48 825)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	38 440
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	11 608
Régularisation des sommes non capitalisables	1 604 078
Capital au 31-03-2025	
Montant	166 372 586
Nombre de titres	1 237 111
Nombre d'actionnaires	2 342

3-8 Notes sur les sommes Capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés (ou diminués) des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 31-03-2025 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation de l'exercice antérieur	Régularisation de l'exercice en cours	Sommes capitalisables (*)
Exercice antérieur	11 151 966	393 444	-	11 545 410
Exercice en cours	2 874 614		29 361	2 903 975

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille titres totalisent au titre de la période du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Mars 2025 la somme de 2 374 738 dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du		
	01/01/2025	01/01/2024	01/01/2024
	Au 31/03/2025	Au 31/03/2024	Au 31/12/2024
Revenus des BTA	1 795 119	1 427 066	6 213 878
Revenus des obligations	579 619	584 879	2 423 405
TOTAL	2 374 738	2 011 945	8 637 283

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Mars 2025 la somme de **938 459** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du		
	01/01/2025 Au 31/03/2025	01/01/2024 Au 31/03/2024	01/01/2024 Au 31/12/2024
Intérêts des placements à termes	615 747	843 289	3 878 866
Intérêts des certificats de dépôts	322 712	50 000	245 696
Total	938 459	893 289	4 124 562

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Mars 2025 à **372 216** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	01/01/2025 Au 31/03/2025	01/01/2024 Au 31/03/2024	01/01/2024 Au 31/12/2024
Rémunération du gestionnaire	65 685	55 398	241 776
Rémunération du distributeur	306 531	258 522	1 128 289
Total	372 216	313 920	1 370 065

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er} Janvier 2025 au 31 Mars 2025 à **66 367** dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Période du		
	01/01/2025 Au 31/03/2025	01/01/2024 Au 31/03/2024	01/01/2024 Au 31/12/2024
Redevances CMF	43 790	36 932	161 184
Honoraires commissaires aux comptes	7 045	5 869	27 204
Autres charges AGO amortis	3 016	2 562	3 856
Jetons de présence	3 699	3 740	15 000
TCL	8 255	9 364	31 531
Contribution sociale de solidarité	400	400	400
Autres charges	162	194	639
Total	66 367	59 061	239 814

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : $372\,216 / 177\,444\,478 = 0,21\%$.
- Autres charges / actif net moyen soit : $66\,367 / 177\,444\,478 = 0,04\%$.

6 - Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et du distributeur

- La gestion de la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT est confiée à l'établissement gestionnaire BH INVEST. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée à 0,15% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.

- La BH BANK assure les fonctions de dépositaire pour la POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT. Elle est chargée à ce titre de conserver les titres et les fonds de la SICAV. En contrepartie de ses services, la BH BANK perçoit une rémunération qui est prise en charge dans sa totalité par le gestionnaire.
- L'office Nationale des postes est désigné distributeur de la « POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT » Il est tenu d'assurer l'encaissement des montants des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des montants des rachats aux actionnaires sortant. Le distributeur perçoit une rémunération annuelle (TTC) fixée 0,7% et décomptée sur la base de l'actif net quotidien.